AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-2-69 887141

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE [illegible] ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE ATLANTIQUE, SARTHE [illegible] VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

[illegible] ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02 Régisseur de recettes de la D. D. A. de M. & L. Cité Administrative, rue Dupetit Thouars ANGERS

ABONNEMENT ANNUEL [illegible] 25 F.

BULLETIN N° 100 de JANVIER 1969 - TOUS DEPARTEMENTS.......................... p. 5

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

1°) MESURES D'HYGIENE GENERALE - Leur importance peut être forte dans la lutte contre certains parasites et elles ne doivent pas être négligées.

a) Sur les arbres fruitiers à pépins.

- enfouir les feuilles mortes. Si le mode de conduite du verger ou l'état du sol ne permettent aucun travail, il est conseillé de pulvériser ces feuilles avec un colorant nitré avant le départ de la végétation. Ces précautions sont susceptibles de diminuer les contaminations par les tavelures du pommier et du poirier au printemps prochain.
- soigner les chancres communs des grosses branches de pommier et éventuellement de poirier par application d'un produit spécial à base d'oxyquinoléine ou du mélange des oxydes de fer, de cuivre et de mercure.
- désinfecter les plaies importantes avec de l'huile d'anthracène ou une solution de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre. Il est conseillé de protéger ces plaies après désinfection par l'application de mastic à greffer.
- enlever et détruire au moment de la taille, les chicots, les fruits momifiés et les rameaux tués par différentes maladies et notamment le chancre commun.

b) Sur les arbres fruitiers à noyaux.

Il est très important d'enlever et de détruire au moment de la taille, les rameaux ou les fruits tués par le Monilia ou le Coryneum. Les plaies peuvent être désinfectées et mastiquées.

2°) TRAITEMENTS D'HIVER -Différents produits peuvent être utilisés. Leur choix dépend des parasites à combattre.

a) Arbres fruitiers à pépins.

- Contre les oeufs d'insectes et pour éliminer mousses, lichens, vieilles écorces: Huile d'anthracène.

Les doses d'utilisation sont les suivantes:

Spécialités titrant	65%	d'huile............	7,5 l. par Hl. d'eau
" "	70%	"	7 l. " " "
" "	80%	"	6 l. " " "

- Contre les oeufs d'insectes............................ Colorants nitrés

Sous ce nom on groupe différents composés chimiques (Dinitrophénate de Sodium ou d'Ammonium, Dinitro-ortho-crésylate de sodium) qui s'utilisent à la dose de 600 g. de matière active par hl. d'eau.

-Contre les cochenilles.. Huiles blanches

Les doses d'utilisation sont les suivantes:

Spécialités titrant	70%	d'huile.............	4 l. par Hl. d'eau
" "	75%	"	3,5 l. " "
" "	80%	"	3 l. " "

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

- Contre les oeufs d'insectes et les cochenilles........... Huiles jaunes, Oléoparathions et Oléomalathions.

Les huiles jaunes sont constituées par un mélange d'huiles blanches et de colorants nitrés et s'utilisent à la dose de 2 à 3 l. de produit commercial par hl. d'eau. Les Oléoparathions et les Oléomalathions contiennent un mélange d'huile blanche et de parathion ou de malathion. Leurs doses respectives d'emploi sont de 1,5 l. et de 3 l. de produit commercial par hl. d'eau. Contrairement aux autres produits qui ne doivent être appliqués que pendant le repos complet de la végétation, ces produits peuvent s'utiliser sans inconvénient jusqu'au stade C3 de Fleckinger.

b) Arbres fruitiers à noyaux - Les mêmes produits peuvent être employés contre les mêmes parasites. Dans le cas d'utilisation d'huiles blanches ou d'huiles d'anthracène, les doses doivent être réduites de moitié.

...

LES MALADIES BACTERIENNES DE LA TOMATE

Depuis plusieurs années, les cultures de tomates, tant de serre que de plein air, sont localement attaquées par deux maladies bactériennes dont les manifestations diffèrent sensiblement.

La première, due au Corynebacterium michiganense, est la plus grave. Elle cause l'affection appelée "feu bactérien" qui provoque à plus ou moins longue échéance, la destruction totale de la plante. Les premiers symptômes apparaissent rarement avant la formation du deuxième bouquet de fleurs. Ils se traduisent par le brunissement et par le flétrissement partiel, puis total, d'une ou plusieurs feuilles. Une coupe dans le pétiole ou dans la tige permet d'identifier la maladie. Lorsqu'il s'agit de cette bactérie, un anneau brun-noir, partiel ou total, se forme sous l'épiderme de ces organes. En effet la bactérie vit dans les vaisseaux de la plante dont elle provoque le noircissement et la destruction, ce qui entraîne le flétrissement. La bactérie peut se propager jusqu'à l'intérieur des fruits et des graines. Cette affection peut éventuellement être confondue avec la Verticilliose, dans son aspect extérieur, mais la présence de l'anneau brun-noir est caractéristique et permet un diagnostic sûr.

La deuxième affection bactérienne est due à Xanthomonas vesicatoria. Elle est moins grave et provoque sur les feuilles la formation de taches grisâtres plus ou moins importantes. Elle s'attaque également aux fruits; sa présence se caractérise par la formation de petites taches de quelques millimètres de diamètre, vert clair, dont le centre devient grisâtre.

La biologie de ces deux bactéries est encore assez mal connue. Elles ne semblent pas hiverner dans les sols, mais cette hypothèse ne peut être totalement exclue. Par contre, elles sont transmises par les semences. Leur développement est conditionné par les températures et l'humidité. Les opérations de taille constituant un facteur important de propagation à l'intérieur d'une culture.

Les méthodes de lutte qu'il est possible d'opposer à ces deux affectations sont peu nombreuses. Elles consistent à désinfecter les semences par trempage pendant 36 heures dans une solution d'acide acétique à 0,6-0,8% (10% d'une solution d'un vinaigre blanc titrant 6 à 8°). Cette durée ne doit pas être excédée. Après trempage, les semences traitées doivent être soigneusement rincées à l'eau claire et séchées. Cette désinfection constitue une mesure indispensable de protection. Il y a lieu toutefois de souligner que ce traitement est susceptible de diminuer le pouvoir germinatif de certains lots de semences; il est donc conseillé par mesure de précaution d'effectuer un essai préalable sur une centaine de graines, de manière à s'assurer que la perte de pouvoir germinatif n'est pas trop sensible.

Par ailleurs les traitements à la chaleur sèche dirigés contre les maladies à virus de la tomate n'assurent pas une efficacité totale contre le feu bactérien. Après repiquage, la surveillance attentive des cultures peut permettre la détection précoce des plants atteints et leur élimination immédiate, évitant dans une certaine mesure l'extension du parasite.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles: R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 30 JANVIER 1969.

....